Pour

ans

LES S

LES

Le Con
du Conseil
Province.—
Juge en c
Cour.—Le
néral.—Le
Greffier.—
Police.—L
Les Notair
de St. Roch
de Pompier

l'institut C

ORDRE DU CONVOI

Pour la SEPULTURE de Sa Grâce Monseigneur JOSEPH SIGNAY, Archevêque de Québec.

7 octobre 1850

DEUX HOMMES DE POLICE.

LES SOEURS DE LA CHARITE ET LES ENFANTS DE LEURS CLASSES.

LES SOEURS DE LA CONGREGATION DE ST. ROCH ET LES ENFANTS DE LEURS CLASSES.

LES FRERES ET LES ENFANTS DE LEURS ECOLES.

LE BEDEAU.

LA CROIX ET LES ACOLYTES.

LE CLERGE,

Les Evêques, leurs Assistants et Suivants.

Les trois médecins

Les Marguilliers. 9 Porteurs.

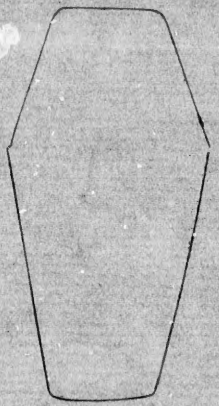

9 Porteurs. Les Marguilliers.

LES INSIGNES.

Le Conseil Exécutif.—Le Président du Conseil Législatif.—Les Membres du Conseil Législatif.—Le Président de l'Assemblée.—Le Juge en chef de la Province.—Les Juges du Banc de la Reine.—Le Greffier de la Couronne.—Le Juge en chef de la Cour Supérieure.—Les Juges Puisnés.—Le Greffier de cette Cour.—Les Juges de Circuit.—Le Procureur Général.—Le Solliciteur Général.—Les Conseils de la Reine.—Le Juge de la Cour d'Amirauté.—Son Greffier.—Les Avocats.—La Corporation.—Les Magistrats.—Les Greffiers de Police.—Le Commandant Militaire et son Etat-Major.—Les Médecins.—Les Notaires.—Le Comité de Régie de l'Eglise de St. Patrice—Les Marguilliers de St. Roch.—Les autres Citoyens.—L'Inspecteur du Feu.—Les différents corps de Pompiers.

Institut Canadien